

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 7 septembre 1966

Une réunion régulière du Sénat académique s'est tenue à la Bibliothèque de l'Université, le 7 septembre 1966.

Etaients présents:

R.P. Clément Cormier	M. Rhéal Bérubé
M. Jean Cadieux	R.P. Reno Desjardins
R.P. Raoul Dionne	Sr Jacqueline Bouchard
M. Alphonse Gaudet	R.P. Arthur Gauvin
R.P. Paul Bourque	M. Raymond LeBlanc
R.P. Roland Soucie	M. Numa Marcotte
M. Brian Newbold	R.P. Maurice Boivin
M. Alexandre Boudreau	R.P. Léonard Gaudet
M. Aurèle Young	

Etaients absents:

R.P. Léopold Lanteigne
M. Yves Roberge
R.P. Ls-Marcel Daigle

Le Secrétaire lut le procès-verbal de la réunion du 23 mars 1966. Sur proposition de M. Aurèle Young, appuyé de M. Jean Cadieux, le procès-verbal fut accepté.

Règlements académiques:

Pendant les discussions au Sénat des problèmes concernant les règlements académiques ont été soulevés:

- 1- Le premier concernait la durée des programmes. Un étudiant peut-il suivre les cours pendant l'année et ajouter des cours pendant la session des cours d'été pour compléter en trois ans un programme d'une durée normale de quatre ans.
- 2- Le deuxième problème s'appliquait aux étudiants qui suivent en même temps des cours conduisant à deux degrés différents:
v.g. suivre des cours conduisant au B.A. et au B.Ed.
- 3- Deux membres du Sénat ont soulevé le problème du dossier académique. Devons-nous inscrire sur le dossier officiel tous les cours suivis par un étudiant: cours discontinués, cours faillis, cours commencés dans un programme après le transfert de l'étudiant à une autre faculté ou école.
- 4- On a ramené dans les discussions le problème de la promotion annuelle par moyenne général ou par crédits et le maximum de cours par année.

Comme ces problèmes n'avaient pas été étudiés par le Comité des règlements académiques, le Père Paul Bourque, appuyé du P. Reno Desjardins, proposa que ces questions académiques soient envoyées au Comité des règlements qui fera des recommandations au Sénat de janvier. Cette proposition fut adoptée.

RAPPORTS DES FACULTES:

Faculté des Arts:

Dans son exposé le Père R. Desjardins a fait connaître au Sénat le travail accompli à la Faculté des Arts. Le doyen et des chefs de départements ont visité les collèges affiliés afin d'expliquer l'orientation et les programmes de mention.

Le Comité de philosophie s'est mis d'accord sur le programme et le contenu des cours. Le Comité de français accepte les grandes lignes du programme mais il y a encore des divergences en ce qui concerne le cours de littérature canadienne.

Le Conseil des Arts a transmis au Sénat les problèmes académiques qui sont exposés dans la section précédente.

Sur proposition du P. Reno Desjardins, appuyé du P. Roland Soucie, le rapport est reçu.

Faculté des Sciences:

Le doyen des Sciences, le Père Paul Bourque, a demandé à M. Brian Newbold d'exposer au Sénat les recherches entreprises par le département de chimie. M. Newbold a mentionné qu'il avait obtenu une subvention spéciale de \$6,000, pour une recherche en biochimie clinique. Il a également parlé du personnel enseignant et des étudiants gradués en chimie. Le Sénat a adressé des félicitations à M. Newbold pour son travail au département.

Ecole de Commerce:

M. Joan Cadieux, directeur de l'Ecole de Commerce, a proposé au Sénat de transformer la Revue Economique en Revue de l'Université; bien qu'il aimerait continuer le travail de recherche sur les problèmes des régions-maritimes. Cette proposition a vivement intéressé les membres du Sénat et il est recommandé que l'administration étudie ce problème.

M. Cadieux a présenté brièvement au Sénat les problèmes d'orientation différentes des Ecoles de Commerce. Il a exposé la tendance du Québec et celle des universités américaines. Avec l'évolution technique actuelle il semble que la section de comptabilité aura tendance à disparaître et que les écoles de Commerce devront préparer plutôt des administrateurs et des gens capables d'entreprendre de l'analyse économique.

Ecole de Psychologie-Education:

Le Père Roland Soucie, directeur de l'Ecole de Psychologie-Education, a surtout parlé de la réorganisation du Centre psycho-social et de son personnel. Les départements de psychologie et d'éducation physique ont connu cette année une expansion importante. Le Père Soucie prévoit également une bonne augmentation dans le nombre des étudiants de son école.

Ecole des Sciences Hospitalières:

Sr Jacqueline Bouchard, directrice de l'Ecole, a informé le Sénat que l'Association des Infirmières du N. B. avait donné son approbation pour les deux premières années du cours conduisant au Baccalauréat en Sciences Infirmières.

Sr Bouchard a parlé brièvement des expériences cliniques de ses étudiantes, du nombre d'étudiantes prévues à l'Ecole, du personnel enseignant et du projet de construction de l'Ecole des Sciences Hospitalières.

Sur proposition de Soeur Bouchard, appuyé du Père Soucie, le rapport est reçu.

Extension académique:

M. Rhéal Bérubé a soulevé les points suivants:

- a) l'établissement des centres à travers la province
- b) règlements pour le choix des professeurs
- c) centralisation des dossiers de l'Extension
- d) formation d'un conseil du genre de celui de la Faculté des Arts
- e) révision des programmes de mention pour les adultes
- f) préparation des syllabus de cours pour les professeurs de l'Extension

Demande du Collège Notre-Dame d'Acadie:

Le Collège Notre-Dame d'Acadie a demandé au Sénat de continuer le programme du Baccalauréat en musique jusqu'en 1969. Ci-inclus la liste des candidats:

- 1966 - Sr Collette Duguay
 - Sr Benoite LeBlanc
- 1967 - Sr Bernice Cormier
 - Sr Marie Aimée
 - Sr Jeannette Brun
- 1969 - peu probable ...
 - M. Lorne Poitras
 - Sr Marie Joanne
 - Sr Claudette Cormier

Après discussion le Sénat a demandé à l'exécutif de former un comité pour étudier le problème et faire des recommandations à la prochaine réunion.

Réunions du Sénat:

Les membres du Sénat ont fixé pour la prochaine année, les dates du Sénat.

- I- 2 novembre 1966
- II- 18 janvier 1967
- III- 15 mars 1967
- IV- 28 juin 1967

Elections:

Il est proposé par le P. Roland Soucie, appuyé du Père Arthur Gauvin, que l'Ecole des Sciences Hospitalières obtienne, conformément aux statuts, un autre représentant au Sénat. Cette proposition fut adoptée. Mlle Yvonne Labrie a été élue par l'Ecole des Sciences Hospitalières.

Amendements aux statuts:

Les membres du Sénat ont proposé d'ajouter dans les statuts:

- 1) une sections déterminant le rôle et les fonctions des chefs de départements.
- 2) une définition des facultés et des écoles en ajoutant les conditions nécessaires pour passer de département école et d'école à faculté.

Ajournement à 6:00 p.m.

Raoul Dionne, C.S.C. Secrétaire
général